



Communiqué de presse du 2 janvier 2020

Démenti

Portant sur la création d'un Conseil National Professionnel des Infirmiers en Pratique Avancée

L'ANFIPA dément la création du CNP IPA. À l'inverse de ce que prétendent l'UNIPA et le CNP IPA, ce dernier s'est vu refuser l'accréditation par le ministère de la santé vendredi 27 décembre 2019.

Lors de la création du CNP IPA des dysfonctionnements internes ont conduit à la démission de la moitié des membres de son conseil d'administration. L'ANFIPA prenant acte de cette situation a sollicité la dissolution de cette association. Sans aucune réponse à ce jour, elle se réserve la possibilité d'utiliser la voie judiciaire.

De plus, tous les communiqués du CNP IPA ou de l'UNIPA reprenant le logo de l'ANFIPA sont fallacieux et diffusés sans l'accord préalable de l'ANFIPA.

| **Sophie Chrétien**, présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sophie Chrétien', written over a light blue horizontal line.



ASSOCIATION NATIONALE FRANÇAISE DES INFIRMIER.E.S EN PRATIQUE AVANCÉE
anfipa.fr | secretariat@anfipa.fr | presidence@anfipa.fr